



École De Salaberry

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT
ÉCOLE DE SALABERRY
VENDREDI, 12 SEPTEMBRE 2014 16H30**

Étaient présents :

Représentants des parents :

Anne-Julie Racicot (présidente)
Étienne Constantineau (substitut au comité de parents)
Marie-Noëlle Roy
Annie Guenette

Était également présent :

Éric Lemieux (directeur)

Était absente :

Julie Lepage (représentante au comité de parents)

1. Ouverture de l'assemblée

16h30-Ouverture officielle de la réunion du conseil d'établissement.

2. Adoption de l'ordre du jour

CÉ 13-14-45

Anne-Julie Racicot propose l'adoption de l'ordre du jour.

3. Points de discussions et/ou d'adoption

3.1 Dépôt du rapport annuel 2013-2014 (pour approbation)

M. Éric fait la présentation du rapport annuel 2013-2014 qui somme toute est très positif.

CÉ 13-14-46

Annie Guenette approuve le rapport annuel 2013-2014. *(par courriel)*

3.2 Présentation des résultats 2013-2014 aux épreuves du MELS

Éric informe les parents des résultats.

3.3 Distribution aux parents d'élèves de 6^e année d'un feuillet traitant de la sexualité

La distribution est autorisée par les membres du conseil.

3.4 Dépôt des activités éducatives complémentaires 2014-2015 (pour approbation)

M. Éric présente la liste des activités complémentaires pour l'année scolaire 2014-2015 de l'ensemble des classes.

CÉ 13-14-47

Marie-Noëlle Roy propose l'adoption des activités éducatives complémentaires pour 2014-2015 *(par courriel)*



3.5 Dépôt de l'offre de service des activités parascolaires pour la session automne (pour approbation)

M. Éric présente un nouveau fournisseur d'activités parascolaires pour la session automne.

Il y aura du tennis pour les élèves de 1^{re} à la 3^e année, des sciences pour les élèves de 2^e à la 4^e année, cardio-boxe pour les élèves de la 4^e à la 6^e année. De plus, le nouveau fournisseur est l'Académie Bernard Dagenais.

CÉ 13-14-48

Annie Guenette propose l'adoption des activités parascolaires pour la session automne. (*par courriel*)

- 4. Fin de la séance**
- 5. Levée de l'assemblée**